

**Résolution de MM. Christian Zaugg, Jacques Mino, Alain Gallet, Guy Jousson, Alain Fischer, André Fischer, François Harmann, Armand Schweingruber, Didier Bonny, Mmes Nicole Bobillier, Sandrine Salerno, Christina Matthey, Liliane Johner, Catherine Hämmerli-Lang et Micheline Gioiosa: «Non à la TVA pour des associations caritatives telles qu'Emmaüs».**

*PROJET DE RÉSOLUTION*

Considérant que:

- la Ville de Genève subventionne un certain nombre d'associations caritatives qui font de la revente d'articles usagés un moyen pour aider et réinsérer des personnes démunies;
- le paiement de la TVA, exigé par la Confédération, met ces sociétés dans une situation difficile proche du dépôt de bilan,

le Conseil municipal de la Ville de Genève, compte tenu de l'engagement caritatif de certaines sociétés telles qu'Emmaüs, demande à la Confédération de bien vouloir abandonner la procédure de recouvrement de la TVA adressée rétroactivement auxdites associations en 2002 et de l'abandonner pour les années suivantes.